



**DÉCLARATION FNEC-FP-FO  
CCPA DES CONTRACTUELS  
ENSEIGNANT, D'ÉDUCATION & PSYEN  
Académie de Bordeaux  
Mercredi 6 février 2019**

Madame La DRRH,  
Madame La Directrice de la DPE,  
Mesdames & Messieurs les représentants de l'Administration,

Chers collègues,

Après les élections de 2011 et de 2014, FO confirme en 2018 qu'elle est la première organisation syndicale de la Fonction publique de l'Etat. Dans l'Education Nationale, notre fédération, la FNEC-FP-FO, consolide sa 3<sup>ème</sup> place au Comité Technique Ministériel avec 3663 voix supplémentaires et 2 sièges. Au niveau académique, avec 164 voix supplémentaires et 2 sièges, nous restons également la troisième force syndicale. A noter que nous gagnons en représentativité puisque nous sommes désormais présents dans tous les Comités Techniques Spéciaux Départementaux de l'académie de Bordeaux.

Pour ce qui concerne l'élection à cette **Commission Consultative Paritaire Académique** des personnels non titulaires enseignants, d'éducation et PsyEN, notre organisation est celle qui a bénéficié de la plus forte progression en voix pour atteindre 24,2 % de représentativité. Malheureusement, la participation à ce scrutin, même si elle a encore augmenté en 2018, est toujours assez faible puisqu'elle dépasse à peine les 30%. Toutefois, nous tenons à remercier tous les militants, adhérents, sympathisants et électeurs qui ont porté leur voix sur la FNEC-FP-FO. Nous continuerons à œuvrer afin que tous soient respectés.

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Abde-Razak Charifi - Christelle Darves-Blanc**  
Commissaires paritaires Contractuels